

7^{ème} CONCOURS INTERNATIONAL DES JEUNES CHANTEURS LYRIQUES de NÎMES

RÈGLEMENT du CONCOURS 2017

Le 7^{ème} Concours International organisé par l'association ARIOSO à NÎMES - France, a pour but de découvrir de jeunes talents à l'orée de leur carrière et de leur permettre de se produire en public.

Les lauréats auront notamment le privilège de participer au concert organisé en clôture du Concours.

Trois prix sont décernés à l'issue de la finale

1 ^{er} prix	2000 €
2 ^{ème} prix	1500 €
Prix d'encouragement du public	1000 €

À quoi s'ajoute, **pour les 1^{er} et 2^{ème} prix, un engagement dans le cadre des Midis Musicaux de l'Opéra National de Montpellier.**

L'acceptation de concourir se fera après réception du dossier complet du candidat comprenant notamment un DVD, ou clef USB ou notification de lien(s) YouTube ou autre plateforme permettant l'écoute des 5 airs d'opéras choisis et interprétés par le candidat selon les critères définis au § Répertoire ci-dessous.

Date et lieu du concours

Le concours se déroulera les 7, 8, 9 et 10 Septembre 2017 au Théâtre Christian Liger – Centre Pablo Neruda – 1, Place Hubert Rouger - 30000 NÎMES - France (Département du Gard).

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des candidats.

Limite d'âge

32 ans maximum pour les femmes et **35 ans** maximum pour les hommes au 31 décembre 2017.

Droits d'inscription

Les candidats admis à participer au Concours ne peuvent y prendre part qu'après avoir acquitté un droit d'inscription s'élevant à 50 € non remboursables si la candidature n'est pas retenue par le jury, réglables par chèque libellé à l'ordre d'ARIOSO ou virement bancaire (*nos coordonnées bancaires seront communiquées à votre demande*).

Date limite d'inscription : 30 Avril 2017

Les candidats seront informés de leur admission à concourir au plus tard le **31 mai 2017**.

Répertoire

5 airs d'opéra de style baroque, classique, romantique ou contemporain chantés dans la langue d'origine (pas de traduction), dont 2 airs du répertoire français et les 3 autres dans au moins 2 langues étrangères. Aucune transposition de tonalité n'est admise. Chaque morceau ne devra pas excéder 7 minutes.

Accompagnement

Les candidats seront accompagnés par un(e) pianiste officiel(e) du concours ou le (la) pianiste personnel(le) du candidat, à ses frais.

Déroulement du concours :

Judi	7 septembre 2017	9 h : Accueil des candidats, tirage au sort 14 h : Éliminatoires
Vendredi	8 Septembre 2017	15 h : Demi-finale
Samedi	9 Septembre 2017	16 h : Finale (tenue de soirée recommandée)
Dimanche	10 Septembre 2017	17 h : Concert des lauréats et remise des prix

Une répétition est prévue avant chaque épreuve.

Dossier de candidature

Le dossier sera adressé par voie postale à
ARIOSO - BP 1083 - 30014 NIMES CEDEX 1
ou par mail à arioso30@laposte.net

Il comprendra :

Le formulaire annexé **rempli et signé**,

1 Pièce d'identité : CNI ou passeport,

1 photographie de bonne qualité,

Le CV du candidat.

Un enregistrement vidéo sur DVD, ou clef USB ou lien(s) comprenant les 5 airs choisis par le candidat.

Un chèque libellé à l'ordre de **ARIOSO** ou virement bancaire de 50 € représentant les droits d'inscription (*nos coordonnées bancaires seront communiquées à votre demande*).

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Date limite d'envoi : 30 Avril 2017.

Jury

Les membres du jury seront des personnalités du monde musical. Les décisions du jury seront sans appel. Toutes difficultés survenues pendant le Concours seront soumises au Président du Concours qui statuera après avoir consulté le jury.

Conditions de participation

L'organisation se réserve le droit d'enregistrer le concours, de reproduire, de diffuser en public leur image et leurs interprétations, pour la promotion du Concours International de Nîmes ou dans le cadre de tout documentaire, dans le monde entier et par toutes les voies de diffusion et ce, sans avoir pour autant à verser des droits aux compétiteurs.

La responsabilité des organisateurs comme celle du jury ou des différents partenaires de l'événement est dérogée si, pour quelque raison que ce soit, le déroulement du concours devait subir des modifications voire si ledit concours devait être annulé. Dans ce dernier cas les frais d'inscription seraient remboursés aux candidats.

Le fait de participer au présent concours entraîne pour chaque concurrent l'acceptation pleine et entière du règlement.

Concert des lauréats 2017

Les candidats primés au concours s'engagent à participer gratuitement au concert organisé par l'association Arioso au cours duquel ils chanteront tout ou partie des 5 morceaux préparés pour le concours.

L'association Arioso prend en charge les frais d'hébergement des nuits du samedi 9 et dimanche 10 septembre 2017 des lauréats participant au concert.

Le concert se déroulera le dimanche 10 septembre 2017 en fin d'après midi au Théâtre Christian Liger à Nîmes.

A l'issue de ce concert, les lauréats recevront un diplôme ainsi qu'un chèque correspondant au prix qu'ils auront obtenu lors de la finale du samedi 9 septembre 2017.

La non participation au concert, sauf cas de force majeure justifiée, entraîne la perte du montant du prix.

Les candidats pourront recevoir, à leur demande, une attestation confirmant leur participation au Concours.

ARIOSO

BP 1083 – 30014 NIMES CEDEX 1 / Téléphone +33(0)4 66 27 49 67 ou +33(0)6 76 61 34 25

Courriel : arioso30@laposte.net